



Ville de Fagnières

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE FAGNIERES

---

**CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2012**

N° 2012 - 02 - 24 - 01

**ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2012**

Le 24 février 2012 à 20 h 30 le conseil municipal de la commune, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain BIAUX, Maire.

**Date de convocation** : 17 février 2012

**Date d'affichage de la convocation** : 17 février 2012

**PRESIDENCE** : M. BIAUX, Maire

**PRESENTS** :

Mme DETERM – M. FENAT – Mme ROLLET Marie-France - M. FAUCONNET - Mme LE LAY - M. BISSON - Mme LEMERE - M. PIERRON, adjoints.

Mme DORTA-BERMEJO - M. LHENRY – Mme. MILLOT – M. PEROT – Mme GERARDIN - M. SARTELET – Mme STEVENOT – M. PERNET - Mme MOREAU – M. ANTUNES - Mme CORREIA – M. CARRASCO.

<b><u>EXCUSES</u></b> :	M. CAILLOT	donne pouvoir à	M. SARTELET
	Mme GABREL	donne pouvoir à	Mme MOREAU
	M. LEFORT	donne pouvoir à	M. PEROT
	Mme THILLY	donne pouvoir à	Mme DETERM
	M. BESSON	donne pouvoir à	M. ANTUNES

**ABSENTS** : M. SMITH  
M. CHOUARD  
M. JOSEPH

<b><u>Membres en exercice</u></b> :	29
<b><u>Membres présents</u></b> :	21
<b><u>Procurations</u></b> :	5
<b><u>Votants</u></b> :	26

**Secrétaire de séance** : M. BISSON

## **1/ ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2012**

Le débat d'orientations budgétaires doit permettre au Conseil municipal de Fagnières de définir les grandes orientations du budget pour l'exercice 2012.

La préparation des orientations budgétaires pour 2012 s'inscrit, comme en 2011, dans un contexte économique et financier fragile et incertain.

Les orientations budgétaires 2012 ont été élaborées dans un contexte prudent. Elles visent d'une part à maintenir un programme d'investissements soutenus, sans avoir recours à l'emprunt grâce à une capacité d'autofinancement satisfaisante et d'autre part à contenir la pression fiscale à son niveau actuel.

### **I – ORIENTATIONS BUDGETAIRES DU BUDGET PRINCIPAL :**

En fonction des données actuelles, le budget primitif principal 2012 devrait s'équilibrer, après intégration du résultat de 2011, en dépenses et en recettes à 4 696 475 € environ en section de fonctionnement et à 1 659 304 € (dont 1 342 556 € d'opérations réelles) en section d'investissement. Les montants présentés sont arrondis car fortement susceptibles de légères modifications avant le vote du budget.

#### **1/ FONCTIONNEMENT**

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT :** **4 696 475 €**

**Chapitre 013 "atténuations de charges "** **41 103 €**

Remboursement des arrêts maladie ou accident. La somme inscrite (- 31 %) ne prend en compte que les dossiers en cours.

**Chapitre 70 "Produits des services du domaine"** **452 092 €**

Il s'agit de la participation des usagers à nos services (sauf location des salles dans le budget des salles). Hausse sensible d'environ 5%.

**Chapitre 73 "Impôts et taxes"** **2 433 639 €**

On constate une hausse globale de ce chapitre de 2,19 % entre les prévisions 2011 et les prévisions 2012. La hausse résulte de l'actualisation prévisible des bases d'imposition par les services de l'Etat. Aucune augmentation des taux d'imposition n'est prévue. Ils seront donc maintenus à leur niveau actuel.

**Chapitre 74 "Dotations et participations"** **1 077 559 €**

La hausse globale serait de 28 482 € (+ 2,71 %).

Les dotations de l'Etat devraient subir une diminution globale de 15 000 € en raison de la baisse de la population légale au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

La hausse globale s'explique par une augmentation des versements de la CAF.

<b>Chapitre 75 "autres produits de gestion courante"</b> (Loyer des immeubles de la commune)	<b>6 124 €</b>
<b>Chapitre 76 "Produits financiers"</b>	<b>13 €</b>
<b>Chapitre 77 "produits exceptionnels"</b> (Remboursement sinistre assurance)	<b>5 224 €</b>
<b>Opération d'ordre (travaux en régie)</b>	<b>37 815 €</b>
<b>Résultat reporté de l'exercice antérieur</b>	<b>642 906 €</b>
<b><u>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :</u></b>	<b><u>4 696 475 €</u></b>

Les prévisions de dépenses réelles de fonctionnement baissent de 15 937,61 € par rapport à celles de 2011, soit -0,40 %.

**Chapitre 011 "charges à caractère général" 1 060 715 €**  
(dont 37 815 € de travaux en régie destinés à un transfert en section d'investissement)  
Il subit une baisse, de 36 180 € par rapport à celles de 2011. Soit une baisse réelle des charges au titre de l'année 2011 de 3,3 %. A rapprocher de l'évolution 2010/2011 (+ 2,6 %), et de celle 2009/2010 (2%), traduisant ainsi la tendance générale à freiner l'évolution des charges.

**Chapitre 012 "charges de personnel" 2 499 050 €**  
Il connaît une augmentation de 1,86 % à rapprocher de celles de 2007/2008 (+ 12 %), 2008/2009 (+ 2,3%), 2009/2010 (+2,3 %), 2010/2011 (+2,8 %).

Cette légère variation se justifie notamment par la prise en compte des évolutions de carrière, et l'augmentation de certaines charges (dont cotisation retraite). Le remplacement d'un agent pour congés maternités (compensé par les remboursements de l'assurance) est également prévu.

Une augmentation du point d'indice est également anticipée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012, dans la mesure où celui-ci n'a pas augmenté depuis 2 ans.

Le recrutement d'un contrat aidé a également été envisagé et inclus dans le calcul des charges. La recette correspondante (80 % du salaire) est également inscrite.

**Chapitre 65 "charges de gestion courante" 149 964 €**  
A noter la stabilité du chapitre. (Légère baisse de 0,02 %)

**Chapitre 66 "charges financières" 121 135 €**  
La baisse de 9,25 % correspond à une baisse du montant des intérêts des emprunts contractés sur les exercices antérieurs. Aucun emprunt n'a été contracté en 2011.

**Chapitre 67 "charges exceptionnelles" 66 162 €**  
Une baisse sensible (-33,61%) est justifiée par la baisse du virement au budget annexe des salles. La baisse importante de la subvention au budget des salles (- 21 293 €) est liée à une réduction des travaux envisagés dans les salles en 2012 et un solde d'exécution important du budget 2011 des salles (travaux budgétés en 2011 non entièrement réalisés).

Le montant des dépenses imprévues est fixé à 20 000 €.

Le virement à la section d'investissements est de 628 119 €.

La dotation aux amortissements est stable à 151 330 € en 2012.

## **2/ INVESTISSEMENT**

### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

**1 659 304 €**

Environnement	4 516,00 €
Ecoles (toiture Colline et cour mat Tilleuls)	157 528,00 €
services techniques	57 427,00 €
mairie	18 206,20 €
Eclairage public	117 676,97 €
E Wolter	3 000,00 €
Eglise	1 000,00 €
crèche	1 000,00 €
Columbarium	10 000,00 €
Place des Collines	603 000,00 €
salle Gérard Vincent	1 000,00 €
Route d'Epernay	3 588,00 €
Signalétique et mobilier urbain	24 383,00 €
Trottoirs avenue de la Noue du Moulin	150 000,00 €
autres terrains	1,00 €
CLSH Bâtiments	1 973,00 €
CLSH Equipements	26 003,17 €
poteau incendie	12 737,44 €
terrain CLSH	3 000,00 €
Ancienne Mairie	1 000,00 €
Crèche Divers	2 908,45 €
CLSH Divers	3 000,00 €
Trottoirs rue du Général Leclerc	65 200,00 €
Rue Robert Droulé	1 250,00 €
Trottoirs rue Fusillier	34 000,00 €
Parking	5 158,00 €
Voiries diverses	30 000,00 €
Subventions équipt	4 000,00 €
	1 342 556,23 €

Le remboursement du capital des emprunts est estimé à 252 361 €.

Le montant des dépenses imprévues est de 26 571,38 €.

**RECETTES D'INVESTISSEMENT****1 659 304 €**

Comme chaque année, un état sera établi au cours du dernier trimestre pour déterminer le montant précis de l'emprunt, en fonction du coût définitif des opérations ainsi que du niveau des subventions réellement perçues.

Le montant total des recettes d'investissement est estimé à 1 659 304 €. Il se décompose de la façon suivante :

Solde excédentaire de la section d'investissement, reporté	434 230 €
Emprunts : (prévision en début d'exercice) :	0 €
Subventions d'investissement :	323 806 €
Fonds de compensation TVA :	51 819 €
Taxe locale d'équipement :	70 000 €
Virement de la section de fonctionnement :	628 119 €
Amortissements :	151 330 €

**II – ORIENTATIONS BUDGETAIRES DU BUDGET ANNEXE DE L'EAU :****RECETTE DE FONCTIONNEMENT****152 929,54 €****Chapitre 70 "produits des services" 52 000,00 €****Excédent reporté 100 929,54 €****DEPENSE DE FONCTIONNEMENT****152 929,54 €****Chapitre 011 "charges à caractère général" 25 000,00 €****Chapitre 65 "autres charges de gestion courante" 5 005,00 €****Chapitre 66 " charges financières" 473,00 €****Chapitre 022 "dépenses imprévues" 600,00 €****Chapitre 023 "virement à la section d'investissement" 97 609,54 €****Chapitre 042 "dotations aux amortissements" 24 242,00 €****RECETTE D'INVESTISSEMENT****318 343,54 €****Chapitre 13 "subventions d'investissement" 27 510,00 €****Chapitre 1068 "excédents de fonctionnement capitalisé" 70 782,88 €****Chapitre 27 "autres immobilisations financières" 36 813,00 €**  
(Transfert de droit à TVA)**Chapitre 021 "virement de la section de fonctionnement" 97 609,54 €**

Chapitre 040 "opérations d'ordre de transfert entre section"  
(Amortissement) 24 242,00 €

Chapitre 041 "opérations d'ordre patrimoniale"  
(Transfert de droit à TVA) 36 813,00 €

**DEPENSE D'INVESTISSEMENT** 318 343,54 €

Chapitre 21 "immobilisations corporelles hors affermage" 50 000,00 €

Chapitre 21 "immobilisations corporelles inclus affermage" 224 632,54 €

Chapitre 16 "emprunts et dettes assimilées" 6 898,00 €

Chapitre 041 "opérations d'ordre patrimoniale" 36 813,00 €

**III – ORIENTATIONS BUDGETAIRES DU BUDGET ANNEXE DES SALLES MUNICIPALES :**

**RECETTE DE FONCTIONNEMENT** 128 116,50 €

Chapitre 70 "produits des services" 250,00 €

Chapitre 75 "autres produits de gestion courante" 82 603,52 €

Chapitre 77 " produits exceptionnels" 512,00 €

Opération d'ordre 21 164,00 €

Résultat reporté 23 836,98 €

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT** 128 116,50 €

Chapitre 011 "charges à caractère général" 62 698,00 €

Chapitre 012 "charges de personnel" 29 150,00 €

Chapitre 67 "charges exceptionnelles" 1 200,00 €

Chapitre 023 "virement à la section d'investissement" 24 774,50 €

Chapitre 042 "opérations d'ordre de transfert entre section" 5 294,00 €

**RECETTE D'INVESTISSEMENT** 50 488,85 €

Chapitre 1068 "Excédents de la section de fonctionnement capitalisés" 20 420,35 €

Chapitre 021 "virement de la section de fonctionnement" 24 774,50 €

Chapitre 041 "opérations d'ordre de transfert entre section" 5 294,00 €

<b><u>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</u></b>	<b><u>50 488,85 €</u></b>
<b>Chapitre 21 "Immobilisations corporelles"</b>	<b>26 405,20 €</b>
<b>Chapitre 040 "opérations d'ordre de transfert entre section"</b> (Transfert des travaux en cours)	<b>21 164,00 €</b>

Globalement le budget annexe des salles s'équilibre par une subvention du budget principal de 54 343,52 € en baisse de 28,15 % par rapport au budget primitif de 2011.

Il vous est proposé de bien vouloir en débattre.

Le conseil municipal prend acte et débat.

**Le Maire atteste que les orientations budgétaires 2012 ont été présentées et ont fait l'objet d'un débat en séance publique du 24 février 2012.**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend une délibération conforme.**

Certifiée conforme par le Maire qui atteste que le compte rendu de la séance dans laquelle a été prise la présente délibération est affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Fagnières, conformément à la loi.

**LE MAIRE,**

**Alain BIAUX**